



RCS : GRENOBLE  
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00538  
Numéro SIREN : 311 903 496  
Nom ou dénomination : BBM ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2012 sous le numéro de dépôt A2012/008354

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**GRENOBLE**

**Dénomination :** BBM ET ASSOCIES  
**Adresse :** 4 rue Paul Valérien Perrin ZI la Tuilerie II 38170  
Seyssinet-pariset -FRANCE-  
**n° de gestion :** 1977B00538  
**n° d'identification :** 311 903 496  
**n° de dépôt :** A2012/008354  
**Date du dépôt :** 19/09/2012

**Pièce :** procès-verbal d'assemblée générale ordinaire  
du 02/01/2012



1047527



1047527

**Certifié conforme  
à l'original**  
Signature du représentant légal

**« EXIGO »**  
**S.A.R.L au capital de 2.452.000 €**  
**Siège : 4 Rue Paul Valérien Perrin**  
**38170 – SEYSSINET PARISET**  
**479.822.165 R.C.S. GRENOBLE**

TRIBUNAL de COMMERCE  
Déposé au GREFFE le :

19 SEP. 2012

Sous le N° ..... 854

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**PORTANT DECISION DE LA SAS « BBM & ASSOCIES »**  
**(Séance du 2 janvier 2012)**

L'AN DEUX MILLE DOUZE  
Le deux janvier à dix-huit heures,

Les associés de la société « EXIGO », société à responsabilité limitée au capital de 2.452.000 Euros divisé en 24.520 parts sociales de 100 Euros chacune, se sont réunis au siège social à SEYSSINET PARISET (38170), 4 Rue Paul Valérien Perrin, sur convocation de la gérance.

Il résulte de la feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance, que sont présents ou représentés :

✓ Monsieur Jean-Philippe BRET, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Eric BACCI, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Stéphane BERTOLOTTI, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Laurent COHN, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Vincent BOUVIER, propriétaire de	2.452 parts
✓ Madame Marie MERMILLOD, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Thomas SPALANZANI, propriétaire de	2.452 parts
✓ La SARL « ETV CONSEILS », propriétaire de	2.452 parts
✓ La SARL « EFFILEXA », propriétaire de	2.452 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR, en sa qualité de cogérant associé.

Le président constate, d'après la feuille de présence que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Jean-Philippe BRET aux fonctions de directeur général de la société BBM & ASSOCIES.
- Pouvoirs pour formalités.

Le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

1. La feuille de présence
2. Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
3. Les statuts de la société « BBM & ASSOCIES »

Le président expose qu'aux termes de l'article 15 des statuts de la société « BBM & ASSOCIES », le président et les directeurs généraux de ladite société sont renouvelés, remplacés et nommés par l'assemblée générale ordinaire de la société "EXIGO" ; que dans le cadre de l'organisation du groupe, il est proposé de nommer Monsieur Jean-Philippe BRET aux fonctions de directeur général de « BBM & ASSOCIES ».

Aucune observation n'étant formulée, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, en application de l'article 15 des statuts de la société « BBM & ASSOCIES » décide de nommer en qualité de directeur général de la société « BBM & ASSOCIES », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Jean-Philippe BRET, Expert Comptable, né le 30 avril 1977 à ECHIROLLES (38), demeurant à SAINT-EGREVE (38120), 15 Rue du Rif Tronchard.

Le soussigné exercera ses pouvoirs dans les conditions légales et conformément aux statuts de la société « BBM & ASSOCIES ».

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

Le soussigné remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne, déclare accepter ses fonctions et qu'il n'existe de son chef, aucune interdiction, incapacité ou interdiction de nature à faire obstacle à sa nomination.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Le présent procès-verbal sera en outre communiqué à la société « BBM & ASSOCIES » et consigné sur le registre des décisions de cette dernière.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par tous les associés.

Eric BACCI

Jean-Philippe BRET  
*(Bon pour acceptation des fonctions de directeur général  
de BBM & ASSOCIES)*

Eric VIEUX-MELCHIOR

Laurent COHN

Stéphane BERTOLOTTI

Marie MERMILLOD

Vincent BOUVIER

Thomas SPALANZANI

P. La SARL "ETV CONSEILS"  
Laurent ETIEVENT

P. La SARL « EFFILEXA »  
Arielle NOWAK